

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT.

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet SPICT - IT CONSULTING SERVICES	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-130064/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-130064	Date 2013-01-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-381-25242	
File No. - N° de dossier 381zm.W6369-130064	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-01-21	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Aresta(zm div), Arden	Buyer Id - Id de l'acheteur 381zm
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5633 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5078
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 002 de la demande de soumissions

La présente modification de la demande de soumissions vise à :

- (i) reporter la date de clôture de la période de présentation des soumissions au 21 janvier 2013;**
- (ii) répondre aux questions suivantes :**

Question 3 : TPSGC pourrait-il prolonger la demande de propositions susmentionnée jusqu'au 31 janvier 2013? Nous avons eu de la difficulté à communiquer avec nos sous-traitants potentiels en raison des fermetures pendant la période des Fêtes et des vacances.

Réponse 3 : La date de clôture de la période de présentation des soumissions est reportée au 21 janvier 2013.

Question 4 : Pourriez-vous confirmer le nombre de curriculum vitae de ressources qui doivent être soumis en réponse à la demande de soumissions mentionnée ci-dessus? Il y a ambiguïté, car on peut lire que « le soumissionnaire doit fournir deux curriculum vitae, mis à jour, pour la catégorie I.11 - Architecte de technologie (niveau 3), et un curriculum vitae, mis à jour, pour chacune des catégories suivantes : I.8 - Architecte de stockage (niveau 3); I.6 - Analyste de réseau (niveau 3); I.7 - Analyste de plateforme (niveau 3) » dans un ensemble de critères d'évaluation, alors que cet énoncé n'est pas présent dans l'autre ensemble d'exigences relatives aux ressources, qui se trouve dans le corps de la demande de propositions. De plus, dans la partie portant sur les prix, on demande des tarifs journaliers pour huit ressources, ce qui semble incorrect si nous ne fournissons des candidats que pour chacune des cinq catégories mentionnées ci-dessus.

Réponse 4 : Au total, les soumissionnaires devront fournir cinq (5) curriculum vitae pour démontrer qu'ils disposent des ressources nécessaires pour répondre aux exigences du contrat. Voici la répartition des ressources :

Pour la catégorie I.11 - Architecte de technologie, nous demandons deux curriculum vitae (un pour le niveau SECRET et un pour le niveau TRÈS SECRET).

Pour toutes les autres catégories, nous demandons un curriculum vitae par catégorie, pour un total de trois curriculum vitae, tous pour le niveau TRÈS SECRET.

L'entreprise devra fournir huit ressources pendant la durée du contrat et sa proposition financière doit tenir compte du nombre total de ressources nécessaires pour le contrat (huit), y compris les périodes d'option.

Question 5 : Dans d'autres demandes de soumissions pouvant nécessiter l'accès à des renseignements classifiés, il est normal de voir la mention suivante : « Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des renseignements ou à des biens CLASSIFIÉS, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent être citoyens du Canada et doivent TOUS détenir une cote de sécurité du personnel valable au niveau TRÈS SECRET, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC, ou TRÈS SECRET SIGINT, délivrée par le Centre de la sécurité des télécommunications, tel que requis. » Cette formulation légèrement plus générale permettrait à l'État de disposer d'un bassin de ressources plus important. L'État pourrait-il envisager de modifier les exigences de sécurité du point 7.5 (c) pour demander les niveaux TRÈS SECRET ou TRÈS SECRET SIGINT?

Réponse 5 : En ce qui concerne le niveau TRÈS SECRET SIGINT : Aux fins de la demande de propositions, l'entreprise doit fournir des candidats ayant une cote de sécurité de niveau TRÈS SECRET.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6369-130064/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6369-130064

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

381zmW6369-130064

Buyer ID - Id de l'acheteur

381zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La partie relative au « SIGINT » sera traitée une fois que les candidats proposés commenceront ou s'approprieront à commencer les travaux.

Question 6 : Selon le point 7.14 (b) de la demande de propositions, « l'entrepreneur doit contracter et maintenir pendant toute la durée du contrat une police commerciale d'assurance responsabilité civile d'un montant équivalent à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature. Toutefois, la limite de responsabilité **NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE INFÉRIEURE à 10 millions de dollars** par accident ou par incident et suivant le total annuel. »

L'État pourrait-il envisager de diminuer le montant minimal de la police commerciale d'assurance responsabilité à 2 millions de dollars par accident ou par incident, étant donné qu'il ne s'agit que d'un contrat de services professionnels qui ne concerne pas de l'équipement lourd ou quelconque besoin présentant un risque élevé d'accident. En général, l'exigence relative à la police commerciale d'assurance responsabilité pour les SPICT s'élève à 2 millions de dollars (selon EN578-055605/C). On estime que cette exigence de 10 millions de dollars par accident présente un coût exagérément élevé, compte tenu du type de besoin.

Réponse 6 : Le Canada n'envisage pas de modifier cette clause pour l'instant.